



Saint-Nazaire, le 18 novembre 2020

Rénovation des Halles du centre-ville

Une nouvelle étape vers la création d'un nouveau lieu de vie fonctionnel et convivial au cœur de Saint-Nazaire

Les Halles de Saint-Nazaire sont un lieu d'échange commercial et de convivialité au cœur de la ville. Soucieuse de renforcer l'attractivité du centre-ville, la municipalité a dévoilé en 2019 un ambitieux projet de réhabilitation pensé pour améliorer les accès, réorganiser les espaces de vente et les parcours, aménager des points d'animation, ouvrir le bâtiment sur l'espace public et gagner ainsi en attractivité et confort. Concerté avec les commerçant-es, ce projet fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle version pour des Halles encore plus pratique, accessible et accueillantes. Les travaux de réaménagement commenceront au premier trimestre 2022 pour permettre une ouverture des nouvelles Halles du centre-ville l'automne 2023. Pendant les travaux, l'activité commerciale se poursuivra à proximité.



Atelier Ferret Architectures





Dossier de presse



Atelier Ferret Architectures





Conjuguer patrimoine et plaisir de vivre

La rénovation des Halles de Saint-Nazaire et l'aménagement de ses abords va permettre à ce bâtiment singulier érigé de 1956 à 1958 et labellisé Patrimoine du XX^e siècle, de devenir un véritable lieu de rencontres et de convivialité dans la ville. L'expertise et les attentes des commerçant·es sédentaires et non sédentaires a largement inspiré le projet de rénovation.

Un bâtiment révélé, les commerçant·es et les produits mieux valorisé·es

La première étape des travaux de réaménagement des Halles consistera à mettre à nu le squelette de béton pour supprimer les éléments techniques visibles. La seconde étape se concentrera sur l'effacement de la limite entre l'extérieur et l'intérieur des Halles par la mise en place de façades transparentes. Elles permettront de voir l'intérieur du marché, ses produits, ses commerçant·es depuis la rue.

Un lieu symbole de la qualité de vie offerte par Saint-Nazaire

A l'intérieur, une nouvelle organisation des étals en étoile, permettra au visiteur d'entrer dans un véritable parcours de saveurs. Points forts de ce projet : proposer un restaurant ouvert même en dehors des jours de marché ainsi qu'un nouveau concept de dégustation sur place avec des espaces de dégustation au comptoir sur des tables conviviales ou en terrasse sur le parvis.



Atelier Ferret Architectures



Dossier de presse





Pendant les travaux, le marché s'adapte pour bien accueillir ses client·es

Dès la fin de l'année 2021 et pendant toute la période de travaux, une structure adaptée sera mise en place sur le parking du parc du marché. Elle permettra d'accueillir, à proximité, la majeure partie des commerçant·es qui sont actuellement installé·es dans les Halles.

Afin de n'exclure aucun·es commerçant·es, d'autres espaces seront également mis à leur disposition autour de la structure provisoire ainsi que sur la rue des Halles. L'accès aux boutiques de la rue des Halles sera préservé en positionnant les commerçant·es extérieur·es au centre de la rue, face aux boutiques.

Le temps du marché, dont les jours d'ouverture ne changent pas (mardi, vendredi et dimanche), la rue des Halles sera fermée à la circulation pour permettre l'installation de commerçant·es à l'extérieur, sur le trottoir et la voirie.

La Ville à l'écoute des commerçant·es

Pendant la phase de programmation du projet, les commerçant·es non sédentaires du marché ont pu participer à plusieurs ateliers techniques de juin à février 2017. Ces ateliers se sont poursuivis au cours de la phase d'étude de maîtrise d'œuvre de mars à juin 2019.

De septembre 2019 à mars 2020, sept réunions complémentaires, organisées par corps de métier, ont permis à chacun·e de travailler sur le plan d'implantation et le règlement du marché. Elles étaient accompagnées par les cabinets spécialisés Polygone et JF conseil.

Les commerçants sédentaires du quartier des Halles ont pu participer à deux réunions au cours de l'année 2019.

Autant de rencontres complétées par les différents échanges individuels menés par l' élu en charge du centre-ville et du commerce et l'équipe commerce de la Ville de Saint-Nazaire.



Ce processus de concertation particulièrement développé a notamment amené la Ville à profondément renouveler ce projet de rénovation des Halles. Le nombre et les linéaires d'étals des commerçant·es sont aujourd'hui augmentés et les accès et circulations pour les étapes de chargement et de déchargement des commerçant·es entièrement revus. Autant d'ajustements qui sont l'objet de la délibération présentée en Conseil municipal ce vendredi 20 novembre.



Dossier de presse





Saint-Nazaire renforce l'attractivité de son centre-ville

La redynamisation du centre-ville de Saint-Nazaire est l'une des priorités majeures de l'action municipale. Lors du précédent mandat, la majorité a proposé au Conseil municipal une délibération cadre pour l'attractivité du centre-ville. Elle a été adoptée à l'unanimité. Depuis, de nombreuses actions ont été entreprises pour redynamiser le centre-ville de Saint-Nazaire et renforcer son attractivité :

- ✓ **Densifier le périmètre marchand** de la ville afin de diminuer le taux de vacance des cellules commerciales.
- ✓ **Commercialiser intelligemment le centre-ville** pour garantir sa spécificité, sa diversité et donc son attractivité.
- ✓ **Rendre le centre-ville plus agréable** tant pour ceux qui y habitent, pour ceux qui souhaitent y habiter que pour ceux qui s'y baladent.

S'appuyant sur de nombreuses mesures votées par la Ville ou son agglomération la mission commerce, créée en 2014, est parvenue à installer de nouvelles enseignes en centre-ville et d'autres devraient suivre très prochainement. Le parcours marchand mis en place en 2018 permet de mieux identifier le cœur de ville et d'en faire une destination prisée et fréquentée.

Le projet de rénovation des halles de Saint-Nazaire et l'aménagement de ses abords et une nouvelle étape pour renforcer l'attractivité du centre-ville et contribuer à la qualité de vie des habitants.

Espaces publics : réaménager pour un centre-ville toujours plus attractif et agréable à vivre

Afin d'accompagner le développement du campus numérique au cœur du centre-ville, la Ville de Saint-Nazaire prévoit le réaménagement des espaces publics aux abords du Paquebot.

Au-delà des opérations structurantes comme l'installation du CESI et du Campus numérique, de la rénovation des Halles, de l'installation du pôle famille auprès de la Médiathèque, la Ville travaille actuellement à l'élaboration d'un plan guide des futurs espaces publics de l'hyper centre de Saint-Nazaire afin de les rendre plus agréables et plus végétalisés.

Il s'agit de faciliter et de favoriser la place du piéton tout en y intégrant une réflexion globale sur la mobilité sans négliger la question du stationnement.





Une stratégie volontariste et transversale dotée de plus de 100 M€ d'investissements publics



Quelques exemples en chiffres :

1 million d'euros dépensés par les collectivités sur le mandat pour la rénovation des copropriétés.

25 copropriétés accompagnées en 2018.

+ de 650 logements neufs (2017-2021) dont 250 logements sociaux, 150 logements étudiants.

16 M€ investis pour le portage de locaux commerciaux.

15 cellules réhabilitées depuis 2015 soit + de 2 300 m².

4 000 étudiants en 2022 dont 1000 en centre-ville (3500 en 2019).

14 M€ investis pour la requalification du boulevard de l'Atlantique / entrée de ville, l'apaisement des vitesses en centre-ville, le plan vélo et l'accessibilité du centre-ville en modes doux.

630 M€ investis par les collectivités pour mettre en œuvre une aire de protection du patrimoine, une Mission art dans l'espace public, l'aménagement lumière, une ferme urbaine sur la base sous-marine.

14,2 M€ investis pour le nouveau Conservatoire, la classe préparatoire des Beaux-Arts, les études préalables pour le port de plaisance.